



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE









À SIGNER PAR TOUS LES PARTICIPANTS






Conscients que nous traversons une période inédite et très particulière, l'objectif de cette charte est de clarifier et de cadrer le déroulement de l'opération « Les coureurs ont du cœur ».

L'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire autorise la pratique de notre passion sous une forme réglementée. Ce document rappelle les règles strictes édictées par l'État à ce sujet et nous vous demandons de les respecter scrupuleusement.

La société SB Consult est l'organisatrice de cette opération promotionnelle.

Chaque participant à l'opération « Les Coureurs ont du cœur » s'engage à :

-  Respecter toutes les règles du confinement.
-  Sortir courir seul pour une durée d'une heure maximum, une seule fois par jour et dans un rayon d'un kilomètre autour de son domicile actuel.
-  Respecter la distanciation d'un mètre minimum en cas de croisement de personnes lors de la sortie de son domicile.
-  Avoir sur lui son attestation de déplacement dérogatoire remplie et signée.
-  Avoir sur lui une pièce d'identité.
-  Ne pas avoir ou avoir eu le COVID 19, ni même en présenter les symptômes.
-  Respecter les arrêtés municipaux correspondant à son lieu d'habitation. Ne pas courir sur des zones fermées au public pendant la période du confinement et respecter les différentes tranches horaires autorisées sur sa commune.
-  Respecter le code de la route.

-  Etre en forme physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement 3km ou plus en marchant ou en courant.
-  Courir sous sa propre responsabilité. L'opération « Les coureurs ont du cœur » est une opération solidaire. Ce n'est pas une manifestation sportive ou une compétition classique. Le chrono sera visible à titre informatif mais aucun classement ne sera établi.
-  N'engager aucune poursuite contre l'organisateur de l'opération « Les coureurs ont du cœur » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
-  Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant l'opération « Les coureurs ont du cœur ».
-  Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.

## TOUS UNIS CONTRE LE VIRUS

ASSISTANCE  
PUBLIQUE  HÔPITAUX  
DE PARIS

Fondation  
de  
France

 INSTITUT  
PASTEUR



 **SPORTTIPS.FR**  
Inscriptions et chronométrie.



 bamboo lab